
Délibération n°2024-10

Objet : Budget supplémentaire 2024

Le 25 juin 2024, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, réuni à Chevilly-Larue et en visio conférence, sous la présidence de M. Bruno MARCILLAUD, son Président.

Nombre de membres composant le Comité Syndical : 28

Nombre de membres présents : 15

Nombre de membres représentés : 2

Présents : Jean-Daniel AMSLER, Véronique BASTIDE, Vincent BEDU, Régine BOIVIN, Murielle BOURREAU, Antoine BRUNO, Stéphanie DAUMIN, Hélène DE COMARMOND, Richard DELL'AGNOLA, Ségolène DE LARMINAT, Bruno HELIN, Patrick LEROY, Antoine MORELLI, Nicolas TRYZNA, Bruno MARCILLAUD,

Pouvoir de Sabine PATOUX à Jean-Daniel AMSLER

Pouvoir de Michel LEPRETRE à Stéphanie DAUMIN

Le quorum étant atteint,

M. Nicolas TRYZNA a été désigné secrétaire de séance ;

LE COMITE SYNDICAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.5111-1 et L.5722-1,

Vu l'arrêté du préfet du Val-de-Marne n°2016/1572 du 20 mai 2016 portant création du Syndicat mixte ouvert de la Cité de la gastronomie Paris-Rungis et de son quartier,

Vu les statuts du Syndicat et notamment les articles 7-3 et 11,

Vu la délibération n°2024-01 du 1^{er} mars 2024 prenant acte du débat d'orientations budgétaires,

Vu la délibération n° 2024-02 du 29 mars 2024 approuvant le budget primitif 2024 du Syndicat,

Ayant entendu le rapport de Monsieur le Président,

Le Comité syndical,

Après en avoir délibéré,

VOTE A L'UNANIMITE
DECIDE A L'UNANIMITE

Article 1 : Approuve, chapitre par chapitre, le budget supplémentaire 2024 du Syndicat selon le tableau ci-après :

Dépenses		6 FONCTIONNEMENT 2024		
CHAPITRE		BP 2024	BS 2024	TOTAL CHAPITRE
11	Charges générales	207 312,00 €	50 230,09€	257 542,09 €
12	Charges de personnel	283 000,00 €		283 000,00 €
65	Brevets	700,00€		700,00€
	Dépenses d'ordre	15 488,00€		15 488,00€
TOTAL	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	506 500,00€	50 230,09€	556 730,09€

Recettes		FONCTIONNEMENT 2024		
CHAPITRE		BP 2024	BS 2024	TOTAL CHAPITRE
70	Contributions	506 500,00 €	€	506 500,00 €
002	Reprise de résultat 2023		50 230,09€	50 230,09 €
TOTAL	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	506 500,00€	50 230,09€	556 730,09€

- Et en investissement

Dépenses		INVESTISSEMENT 2023		
CHAPITRE		BP 2024	BS 2024	TOTAL CHAPITRE
20	Immobilisations incorporelles	102 536,96€	550 000,00€	652 536,96€
204	Subventions d'équipement versées	4 204 653,00€	€	4 204 653,00 €
2111	Terrain nus	0	€	€
21	Informatique	2 000,00€		2 000,00€
23	Agencement et aménagement de terrain	2 033 094,27€	€	2 033 094,27€
204			6 290 907,04 €	9 654 586,36 €
	Reste à réaliser	400 203,77€		400 203,77€
TOTAL	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	6 782 488,00 €	6 450 907,04€	13 623 395,04€

Recettes		INVESTISSEMENT 2023		
CHAPITRE		BP 2024	BS 2024	TOTAL CHAPITRE
40		15 488,00€		
13	Subventions d'équipement	6 767 000,00 €	€	6 767 000,00€
001	Report 2023	€	6 840 907,04€	6 840 907,04€
TOTAL	RECETTES D'INVESTISSEMENT	6 767 000,00 €	6 840 907,04€	13 623 395,04€

Fait et délibéré ce jour
Pour extrait Conforme
Le Président Par délégation,

